



**2016-04
79**

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gilles, tenue à la salle du conseil au 1605, rue Principale de Saint-Gilles, ce 11 avril 2016 à 20:00.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 - Bruno Montminy
Siège #3 - Patricia St-Hilaire
Siège #4 - Carole Dubois
Siège #5 - Jessy Grondin
Siège #6 - Claude Blais

Sont absents à cette séance :

Siège #1 - Michel Flamand

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Robert Samson.

Mme Sandra Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la vérification du quorum, M. le Maire déclare la séance ouverte et invite l'assistance à une réflexion personnelle avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par M. Jessy Grondin et résolu à l'unanimité de déclarer cette session ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

02 - MOT DU MAIRE

M. le Maire invite la population à participer au "Défi chaque minute compte" et transmettre les résultats aux responsables. L'an dernier, nous avons terminé en centre de peloton, soit neuvième sur dix-huit, et nous pouvons améliorer cette performance !

Le Conseil municipal en collaboration avec le Manoir Beau Rivage

instaure des mesures en cas de sinistre pour protéger nos aînés. Le tout est en développement et sera présenté sous peu;

M. le Maire tient aussi à souligner la performance de l'équipe sénior "Les Mercenaires" qui ont remporté le championnat. Il y aura plus de détails dans le journal "Le Courant" du mois de mai prochain.

03 - MOT DE LA DIRECTRICE

Aucun commentaire

04 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Louiselle Therrien - Est-ce qu'un luminaire sera installé dans le Domaine Saint-Pierre ?

M. le Maire - La résolution a été produite en septembre et les luminaires sont en commande. Normalement, nous aurons une livraison d'ici la fin de l'été.

**2016-04
80**

05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

02 - MOT DU MAIRE

03 - MOT DE LA DIRECTRICE

04 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

06 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

06.01 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mars 2016

07 - FINANCES

07.01 - Comptes à payer

07.02 - Dépôt des états financiers 2015

07.03 - Avis de motion - Règlement 508-16 en sujet de la tarification 9-1-1 qui abroge le règlement 386-09

08 - URBANISME

08.01 - Dérogation mineure – Lot 3 840 648

08.02 - Avis de motion - Règlement 509-16 en sujet du PIIA qui abroge le REG 472-14 et 439-11

09 - LOISIRS

09.01 - Dépôt des états financiers du tournoi de hockey mineur 2016

09.02 - Tarification - Camp de jour / Saison 2016

10 - INFRASTRUCTURES

10.01 - Octroi - Conception du réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire sur la rue du Coteau

10.02 - Octroi - Fourniture et épandage de chlorure de magnésium liquide

11 - IMMEUBLES, PARCS & TERRAINS

11.01 - Achat des arbres pour la journée de l'arbre 2016

11.02 - Adoption - Règlement 498-15 / Vente et usage des terrains de Place Bonne Entente

12 - RESSOURCES HUMAINES

12.01 - Embauche - Coordonnatrice pour le Camp de jour / Édition 2016

- 12.02 - Embauche - Personnel pour les travaux saisonniers
- 12.03 - Fin d'emploi - Jean -Noël Champagne
- 13 - CONTENTIEUX
 - 13.01 - Pas de sujet au dossier.
- 14 - PROMOTION, SUBVENTION, AIDE FINANCIÈRE
 - 14.01 - Félicitations - Implication bénévole à la bibliothèque
 - 14.02 - Demande d'aide financière à la Caisse Saint-Agapit Saint-Gilles
 - 14.03 - Adhésion - Corporation des chemins Craig & Gosford
 - 14.04 - Autorisation de passage cycliste et accueillir les participants sur le territoire de Saint-Gilles
- 15 - SÉCURITE CIVILE
 - 15.01 - Pas de sujet au dossier.
- 16 - VARIA
- 17 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

En conséquence,

Il est proposé par M. Jessy Grondin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

06 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**2016-04
81**

06.01 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mars 2016

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 14 mars dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Patricia St-Hilaire, appuyé par M. Claude Blais

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mars 2016, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

07 - FINANCES

**2016-04
82**

07.01 - Comptes à payer

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois.

Il est proposé par Mme Carole Dubois, appuyé par M. Jessy Grondin de payer les comptes du mois de mars 2016 répartis ainsi:

49 549.71\$ pour factures payées par chèques;

37 257.85 \$ pour dépenses incompressibles payées par liens électroniques;

100 619.47 \$ pour dépenses incompressibles payées par chèques;

23 648.00 \$ versé en salaires au cours du mois mars 2016.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2016-04
83**

07.02 - Dépôt des états financiers 2015

Il est proposé par M. Bruno Montminy, appuyé par M. Claude Blais

D'accepter les états financiers de l'année 2015, tels que présentés à la municipalité de Saint-Gilles le 30 mars dernier.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

07.03 - Avis de motion - Règlement 508-16 en sujet de la tarification 9-1-1 qui abroge le règlement 386-09

Avis de motion est donné par M. Jessy Grondin

Que, le règlement 508-16 sera présenté à une séance ultérieure en sujet de la tarification du service 9-1-1 qui passera de 0.40 \$ à 0.46 \$ tel que l'Accord de partenariat 2016-2019 entre le gouvernement provincial et les municipalités;

08 - URBANISME

**2016-04
84**

08.01 - Dérogation mineure - Lot 3 840 648

Attendu le dépôt d'une demande de dérogation mineure pour le lot 3 840 648;

Attendu que la demande vise à permettre l'implantation d'une résidence avec garage annexé;

Attendu que la construction sera implantée avec un angle de 35° au lieu de 10° afin que la construction soit parallèle à la ligne de lot latérale et non à la rue;

Attendu que l'emplacement de la résidence sera en alignement avec les constructions voisines existantes;

Attendu que sera également construit en même temps que la résidence, un garage isolé;

Attendu que la présente demande vise également à permettre que la largeur de l'allée d'accès soit augmentée à 9,0 mètres au lieu de 7,5 mètres afin d'accéder au garage isolé situé en cour arrière;

Attendu que la dérogation mineure, si elle était accordée, ne porterait pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

Il est proposé par Mme Carole Dubois, appuyé par M. Jessy Grondin

Que, le Conseil municipal accepte la recommandation du CCU et accepte la présente demande de dérogation mineure.

08.02 - Avis de motion - Règlement 509-16 en sujet du PIIA qui abroge le REG 472-14 et 439-11

Avis de motion est donné par M. Jessy Grondin

La nature de la modification du règlement est de reconnaître et protéger le cimetière Anglican qui est situé sur notre territoire.

09 - LOISIRS

**2016-04
85**

09.01 - Dépôt des états financiers du tournoi de hockey mineur 2016

Il est proposé par Mme Patricia St-Hilaire, appuyé par M. Claude Blais

D'accepter les états financiers de l'année 2016, tels que présentés à la municipalité de Saint-Gilles le 1 avril dernier par le Comité du tournoi de hockey mineur de Saint-Gilles.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2016-04
86**

09.02 - Tarification - Camp de jour / Saison 2016

Il est proposé par M. Bruno Montminy, appuyé par Mme Patricia St-Hilaire

Que, les tarifs pour le Camp de jour 2016 seront :

Résidents de la municipalité : 1er enfant 130 \$, 2e enfant 110 \$, 3e enfant 90 \$

Non-Résidents de la municipalité : 1er enfant 210 \$, 2e enfant 190 \$, 3e enfant 170 \$

Dans toutes les options à partir du 4e enfant, l'inscription est gratuite;

Les revenus d'inscriptions sont imputés au poste budgétaire 01.234.79.002;

Les cours de natation sont au coût de 125 \$ par enfant sans tenir compte du nombre d'inscription par famille et les places sont limitées;

Les revenus d'inscription à la natation sont imputés au poste budgétaire 01.234.79.020

Le service de garde sera au coût de 4\$ la demi-journée et les horaires sont de 6:30 à 9:00 et 15:30 à 17:30;

Les revenus du service de garde sont imputés au poste budgétaire 01.234.79.003;

Le Camp de jour ouvrira ses portes le 27 juin 2016 et il se terminera le 19 août 2016.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

10 - INFRASTRUCTURES

**2016-04
87**

10.01 - Octroi - Conception du réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire sur la rue du Coteau

Considérant que, le Conseil municipal a adopté le Règlement 489-15 le 9 mars 2015 par la résolution 2015-03-53;

Considérant que, le Conseil municipal souhaite aller de l'avant avec le projet de mise en place du réseau dans la rue du Coteau en 2016;

Il est proposé par M. Jessy Grondin, appuyé par Mme Carole Dubois

Que, le Conseil municipal suite au dépôt du document détaillant les travaux et les prix mandate la firme Assaini Conseil pour la conception du projet comprenant les besoins environnementaux, dépôt de la demande de l'article 32 auprès du MDDELCC ainsi que les plans et devis;

Que, la municipalité de Saint-Gilles s'engage à transmettre au MDDELCC, au plus tard soixante (60) jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux, conformément aux plans, devis et documents faisant partie intégrante de l'autorisation accordée;

Que, la dépense de 7 400 \$ plus taxes si applicables soit imputée au règlement 489-15 spécifique à ce projet sous le code budgétaire 23.040.19.721;

Que, le chèque à produire pour le dépôt de la demande au montant de 569 \$ soit aussi remis à Assaini Conseil pour le MDDELCC et que la dépense soit aussi imputée au règlement 489-15 sous le code budgétaire 23.040.19.721

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2016-04
88**

10.02 - Octroi - Fourniture et épandage de chlorure de magnésium liquide

Il est proposé par M. Bruno Montminy, appuyé par M. Claude Blais

Que, suite au dépôt des soumissions, la fourniture et l'épandage de chlorure de magnésium liquide 30% soient octroyés à SEBCI, au coût de 0.3390 \$ le litre avant taxes si applicables pour un total de 16 000 litres en deux épandages;

Que, la dépense soit imputée au code budgétaire 02.320.00.521

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

11 - IMMEUBLES, PARCS & TERRAINS

**2016-04
89**

11.01 - Achat des arbres pour la journée de l'arbre 2016

Considérant que, le Conseil municipal souhaite offrir aux citoyens des arbres lors de la journée de l'arbre;

Il est proposé par Mme Carole Dubois, appuyé par Mme Patricia St-Hilaire

Que, suite aux recommandations du Comité d'Embellissement, le Conseil municipal procédera à l'acquisition de différentes essences et que les membres du Comité d'Embellissement en feront la distribution le 21 mai prochain de 10:00 à 14:00;

Que, la dépense de 455.00 \$ plus taxes si applicables soit imputée au poste budgétaire 02.701.70.528.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2016-04
90**

11.02 - Adoption - Règlement 498-15 / Vente et usage des terrains de Place Bonne Entente

Attendu que, la municipalité de Saint-Gilles peut prévoir l'aliénation d'un bien à titre onéreux dont elle est propriétaire en vertu de l'article 6.1 du Code municipal;

Attendu que, la municipalité de Saint-Gilles a mandaté M. François Lehouillier, arpenteur-géomètre, de la firme Ecce Terra, pour établir le plan de la zone inondable du secteur Place Bonne Entente. Le plan a été produit sous la minute 26 846 (Annexe "A");

Attendu que, le Conseil municipal a étudié les items au tableau des coûts remis par la directrice générale et souhaite se départir des terrains situés dans la zone inondable, qui lui ont été cédés après le sinistre d'avril 2014 (Crue de la rivière Beaurivage / Ministère de la Sécurité publique / Citoyens qui étaient propriétaires avant la cession);

Attendu que, un avis de motion du présent règlement a été donné par Mme Carole Dubois lors de la séance ordinaire de ce Conseil tenue le 10 août 2015;

Attendu que, dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement;

Il est proposé par Mme Carole Dubois, appuyé par M. Bruno Montminy

Que, le présent règlement abroge et remplace toutes dispositions de règlements antérieurs incompatibles avec les dispositions du présent règlement;

Que, les dispositions inscrites soient appliquées par la directrice générale et qu'elle fasse le nécessaire tel qu'indiqué au règlement.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

12 - RESSOURCES HUMAINES

**2016-04
91**

12.01 - Embauche - Coordonnatrice pour le Camp de jour / Édition 2016

Il est proposé par Mme Carole Dubois, appuyé par Mme Patricia St-Hilaire

Que, le Conseil accepte la nomination de Mme Mélanie Champagne à titre de coordonnatrice du Camp de jour pour la saison 2016 avec les conditions de salaire proposées par la direction générale;

Que, la dépense soit imputée au poste 02.701.50.141 et les postes subséquents pour les avantages sociaux.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2016-04
92**

12.02 - Embauche - Personnel pour les travaux saisonniers

Il est proposé par Mme Patricia St-Hilaire, appuyé par M. Claude Blais

Que, le Conseil municipal embauche Mme Catherine Aubert durant la saison 2016 pour les aménagements des espaces fleuris et M. Raphaël Lemay-Samson pour les aménagements des espaces fleuris et pour collaborer aux travaux publics;

Que, le Conseil municipal suite aux recommandations du Comité de relation de travail accepte les taux salariaux qui ont été présentés et que la dépense soit imputée au poste budgétaire 02.701.70.141 et postes de salaire subséquents;

Que, M. Robert Samson et Mme Carole Dubois déclare leurs intérêts au dossier.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2016-04
93**

12.03 - Fin d'emploi - Jean -Noël Champagne

Il est proposé par M. Jessy Grondin, appuyé par M. Claude Blais

Que, la municipalité suite aux recommandations du Chef des services Incendies mette un terme au lien d'emploi avec M. Jean-Noël Champagne.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

13 - CONTENTIEUX

13.01 - Pas de sujet au dossier.

14 - PROMOTION, SUBVENTION, AIDE FINANCIÈRE

**2016-04
94**

14.01 - Félicitations - Implication bénévole à la bibliothèque

Considérant l'importance d'offrir les services d'une bibliothèque à notre population;

Considérant les ententes que nous avons avec le Réseau Biblio de la Capitale Nationale et de la Chaudière Appalaches et la Commission Scolaire des Navigateurs pour assurer les services;

Considérant l'assiduité, l'engagement et la générosité démontrés par les bénévoles œuvrant au sein de la bibliothèque « Le Signet »;

Il est proposé par Mme Patricia St-Hilaire, appuyé par M. Jessy Grondin

Que, le Conseil municipal est conscient des efforts déployés et souhaite produire des remerciements officiels à :

Mme Céline Desruisseaux pour 25 ans de service ainsi que Mme Pascale Bélanger, Mme Noëlla Parent et M. Guy Montminy qui ont chacun respectivement 15 ans d'engagement comme bénévole à la bibliothèque municipale « Le Signet »;

Une copie de la résolution ainsi qu'un certificat de Réseau Biblio sera transmis aux personnes pour souligner cette implication exceptionnelle.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2016-04
95**

14.02 - Demande d'aide financière à la Caisse Saint-Agapit Saint-Gilles

Considérant que, la municipalité souhaite obtenir de l'aide financière pour supporter les regroupements, comités et/ou organismes qui offrent des services de loisirs sur plusieurs semaines aux jeunes du milieu;

Il est proposé par M. Jessy Grondin, appuyé par Mme Patricia St-Hilaire

Que, la directrice générale soit autorisée à déposer la demande de la municipalité de Saint-Gilles pour aider les bénévoles qui prennent en charge les jeunes de notre milieu.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2016-04
96**

14.03 - Adhésion - Corporation des chemins Craig & Gosford

Attendu que, la municipalité est située sur le territoire couvert par la Corporation des Chemins Craig et Gosford;

Attendu que, la Corporation des Chemins Craig et Gosford a le mandat de :

- mettre en valeur l'histoire et le patrimoine religieux des vieux axes routiers Craig et Gosford;
- développer et promouvoir le « Circuit de découverte des chemins Craig et Gosford » par différentes activités locales et régionales;
- favoriser la concertation entre les différentes municipalités et organisations ayant comme intérêt et attrait les chemins Craig et Gosford;
- faire reconnaître l'unicité et le caractère historique national des chemins Craig et Gosford.

Attendu que, la Corporation des Chemins Craig et Gosford a élaboré un plan de développement qui vise à mettre en place un produit touristique autour de l'histoire des chemins Craig et Gosford;

Attendu que, la Corporation des Chemins Craig et Gosford demande une contribution à la municipalité pour renouveler son adhésion à la dite corporation;

Attendu que, cette adhésion permettra un soutien financier pour la mise en place du projet de développement;

Attendu que, l'organisme vise un soutien financier pour une période de trois ans;

Attendu que, le projet élaboré favorisera les retombées économiques dans la municipalité;

Il est proposé par Mme Patricia St-Hilaire, appuyé par M. Bruno Montminy

Que, la Municipalité de Saint-Gilles s'engage à verser une contribution de 500\$ renouvelable annuellement sur une période de trois ans, soit 2016, 2017 & 2018;

Que, la dépense de 500 \$ sans taxes, soit imputée au poste budgétaire 02. 701.20.340.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2016-04
97

14.04 - Autorisation de passage cycliste et accueillir les participants sur le territoire de Saint-Gilles

Considérant que, le Défi Tête La Première est un organisme qui vise à sensibiliser la population au port du casque à Vélo;

Considérant que, cet organisme demande une autorisation de passage sur notre territoire lors de son activité cycliste qui se tiendra du 27 au 29 mai 2016;

Considérant que, l'organisme souhaite faire un arrêt dans notre municipalité et que cela représente une belle opportunité de faire connaître notre territoire;

Il est proposé par M. Claude Blais, appuyé par Mme Patricia St-Hilaire

Que, le Conseil municipal autorise l'organisme à emprunter la route 218 (en arrivant de Sainte-Agathe), la route 269 en direction de la rue Demers et terminer sa course dans notre municipalité par la route 218 (en direction de Saint-Lambert). Les routes numérotées seront autorisées par le Ministère des Transports;

Que, la municipalité autorise le Défi cycliste à faire un arrêt dans le stationnement du Centre récréatif et qu'elle place à sa disposition la salle du restaurant ainsi que les toilettes pour l'évènement;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

15 - SÉCURITE CIVILE

15.01 - Pas de sujet au dossier.

16 - VARIA

Pas de sujet

17 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Gaétan Côté - Il s'interroge sur l'esthétique et l'ensemble des immeubles suite à l'approbation de la dérogation mineure dans la rue du Coteau;

M. le Maire explique à M. Côté en produisant un plan du secteur et en expliquant que le CCU et le Conseil ont étudié les deux demandes avec rigueur avant d'accepter par résolution.

**2016-04
98**

18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Carole Dubois et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 21:34.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

Robert Samson, maire

Sandra Bélanger, Directrice générale / secrétaire trésorière